

## VŒUX DE L'UCCSA

L'ensemble des élus et du personnel vous présente leurs meilleurs vœux pour l'année 2013 et vous invite à la cérémonie des vœux qui se déroulera le 31 janvier 2013 à 18h30, à la ferme du ru Chailly à Fossoy.

## UNE NOUVELLE COMMUNE AU PAYS DU SUD DE L'AIISNE

La commune de Rozet-Saint-Albin a officiellement intégré la Communauté de Communes de l'Ourcq et du Clignon depuis le 1er janvier 2013. Elle adhère par conséquent à l'UCCSA.

De même, les communes (déjà adhérentes à l'UCCSA) de Reuilly-Sauvigny et Passy-sur-Marne intègrent la Communauté de Communes du Canton de Condé-en-Brie et la commune de Mézy-Moulins, la Communauté de Communes de la Région de Château-Thierry.

## NOUVEAU VICE-PRÉSIDENT DÉLÉGUÉ AU CLIC

Marcel Chatelain, 1er adjoint de Fère-en-Tardenois, a été élu au titre de Vice-Président délégué au service à la population CLIC. Il succède à Isabelle Vasseur, démissionnaire.

## NOUVELLE DIRECTRICE

Adeline Nascimento, coordinatrice Enfance-Jeunesse, est la nouvelle Directrice Générale des Services de l'UCCSA depuis septembre 2012.

## LES FORMATIONS BAFA-BAFD

- BAFA base : vacances de Pâques (8 jours en internat)
- BAFA approfondissement : vacances de la Toussaint (6 jours en internat)
- BAFD : contactez-nous.

Pour toute demande : [enfance.jeunesse@pays-sud-aisne.fr](mailto:enfance.jeunesse@pays-sud-aisne.fr)

## LE LABEL BISTROTS DE PAYS DU SUD DE L'AIISNE



Dans le cadre du programme LEADER, l'UCCSA a sollicité la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) de l'Aisne afin de **développer le commerce en milieu rural**. La CCI a répondu favorablement en proposant de mettre en place la démarche d'accompagnement «**Bistrot de Pays**».

Partant du constat que les bistrots et les commerces ruraux quittent un à un nos villages, l'opération Bistrot de Pays a pour but de contribuer à l'animation et au **maintien des commerces de proximité dans les villages**.

À la fois lieu de consommation mais aussi de convivialité, les trois établissements du Sud de l'Aisne labellisés Bistrots de Pays deviennent de véritables **ambassadeurs de notre territoire** au travers de leur cuisine conviviale et rustique. La **Charte de qualité** Bistrot de Pays garantit aux consommateurs un accueil et une cuisine de qualité issus de produits locaux : un **véritable atout pour le développement économique et touristique du territoire**.

Le programme LEADER a financé l'étude des candidatures à l'obtention du label à hauteur de 3600€ ainsi que les investissements s'inscrivant dans le déploiement du label Bistrot de Pays (droit d'utilisation de la marque, achat de tabliers, sets de table, enseignes, parasols, communication...) à hauteur de 7400€.

### NOS BISTROTS DE PAYS :



**Le Café de la Gare**  
1 place de la Gare  
02210 VICHÉL-NANTEUIL



**Chez Nanou**  
25 avenue de Champagne  
02650 MEZY-MOULINS



**L'Auberge de l'Omois**  
1 Grande Rue  
02330 BAULNE-EN-BRIE

### LA VALORISATION DE NOS RESSOURCES FORESTIÈRES

La valorisation représente une chance pour le Sud de l'Aisne. Elle permettra d'optimiser, de manière responsable et citoyenne, notre patrimoine naturel, dans une optique de gestion durable et dans le respect d'une charte environnementale. Elle favorisera la création de nombreux emplois, pour nous comme pour nos enfants, dans des secteurs aussi diversifiés que l'abattage, la scierie, le chauffage, la construction ou la création d'objets d'art.

Le bois est notre richesse naturelle, faisons sa promotion ! Utilisons le bois pour chauffer nos habitations, mais aussi pour construire et rénover nos locaux. Ensemble, avec le bois donnons un bel avenir au Pays du Sud de l'Aisne !

Pour plus d'information sur les actions en cours, rendez-vous sur :

[www.pays-sud-aisne.fr](http://www.pays-sud-aisne.fr)

### PLAN CLIMAT

L'élaboration du Plan Climat-Energie Territorial suit son cours avec la définition d'un programme d'actions grâce à la mise en place d'ateliers thématiques le 10 janvier sur les thèmes du bâtiment et du transport et le 17 janvier sur les thèmes de la gouvernance et des filières économiques.

### GUIDE GERONTOLOGIQUE

Le CLIC du Sud de l'Aisne travaille depuis 2005 à la recherche d'une meilleure lisibilité des services proposés aux personnes âgées et vieillissantes grâce à l'édition d'un guide gérontologique.

Cet outil, destiné aux professionnels et élus du Sud de l'Aisne, répertorie l'offre des services proposés aux personnes âgées et vieillissantes.

Une nouvelle édition, réalisée par l'équipe du CLIC du Sud de l'Aisne et financée par le Conseil général, est disponible sur le site internet du Pays du Sud de l'Aisne, à la page du service CLIC.

Lettre du Pays du Sud de l'Aisne n°6 - Janvier 2013 - Directeur de la publication : Jacques Krabal - Conception graphique : Christophe Dupuy  
Rédaction : Julie Clément, Géraud De Goede, Christophe Dupuy, Adeline Nascimento  
Impression : Harvich Imprimeur - Document imprimé sur papier 100% recyclé - Tiré à environ 35 000 exemplaires  
Crédits photos et illustrations : UCCSA - Christophe Dupuy - Muriel Julien - Julie Clément  
Bertrand Coutelier - CCI de l'Aisne - milesmilob@Flickr - Xaviarnau - istockphoto.com - Tous droits réservés - Informations au 03 23 71 68 60

**Union des Communautés de Communes du Sud de l'Aisne**

Ferme du ru Chailly - 02650 Fossoy - Tél : 03 23 71 68 60  
Contact : [uccsa@pays-sud-aisne.fr](mailto:uccsa@pays-sud-aisne.fr)  
[www.pays-sud-aisne.fr](http://www.pays-sud-aisne.fr)



## Lettre du Pays du Sud de l'Aisne

Union des Communautés de Communes du Sud de l'Aisne - Ferme du ru Chailly - 02650 Fossoy - Tél : 03 23 71 68 60 - Contact : [uccsa@pays-sud-aisne.fr](mailto:uccsa@pays-sud-aisne.fr) - [www.pays-sud-aisne.fr](http://www.pays-sud-aisne.fr)

## L'UCCSA, 10 ans déjà...



10 ans déjà que l'UCCSA agit, **aux côtés des communes et de leurs habitants**, pour le développement du Sud de l'Aisne. 10 ans de **réflexion et d'action pour le Pays**. 10 ans pour **promouvoir notre ruralité**. 10 ans, au-delà des convictions politiques de chacun, la volonté de travailler ensemble s'est imposée.

Cette ambition pour le Pays du Sud de l'Aisne, appartient à chacun des élus du territoire, mais aussi aux membres de la société civile, avec le Conseil de Développement. Forts de notre histoire, nous devons maintenir cet état d'esprit. Les polémiques nées à la suite des dernières élections ne doivent pas prendre le pas sur notre seule préoccupation : **dynamiser notre Pays du Sud de l'Aisne !**

La situation difficile que nous traversons nous impose de nous rassembler, d'**unir nos compétences**, nos forces et nos atouts pour **travailler tous ensemble** à l'avenir du territoire. Au Pays de Jean de la Fontaine n'oublions jamais ce qu'il écrivait dans la fable *le Vieillard et ses enfants* : « Toute puissance est faible à moins que d'être unie... » C'est à partir de cet état d'esprit qu'à l'unanimité, les élus ont voulu la création de la Maison du Tourisme : outil demandé depuis longtemps par tous les acteurs touristiques. Reste maintenant aux Communautés de

Communes à valider ce projet. Nous exprimerons ainsi notre réelle volonté de faire de l'**activité touristique** un véritable **vecteur de création d'emplois**.

La récente concrétisation de la **filère bois**, avec la mise en place du réseau de chauffe, à Château-Thierry, ouvre également des perspectives nouvelles pour l'ensemble du Pays. C'est une véritable entrée dans la nécessaire **transition énergétique** voulue au niveau national. La **richesse forestière de notre territoire** va se trouver, enfin, utilisée comme il se doit. Elle permettra de chauffer des équipements collectifs et des habitations particulières, à des **coûts moindres et maîtrisés**. Elle assurera des débouchés pour tous les professionnels du bois. C'est un nouvel élan, primordial pour l'ensemble du Sud de l'Aisne.

Voilà un très bel exemple de projet porteur et global. Il doit donner une **impulsion au développement économique**. Le développement durable, c'est aussi prendre en compte les priorités locales, mettre en œuvre des solutions alternatives face aux **problématiques de l'énergie et de la préservation de notre environnement**. C'est générer de l'emploi, localement et de manière pérenne.

Voilà le véritable sens de notre action ! Nous devons poursuivre dans cette voie afin d'assurer un bel avenir à notre Pays du Sud de l'Aisne et pour ses habitants.

Que 2013 soit meilleure pour tous !

Jacques KRABAL,  
Président de l'UCCSA  
Député de l'Aisne

**Cérémonie des Vœux de l'UCCSA**  
le 31 janvier 2013, 18h30  
à la ferme du ru Chailly, Fossoy

## 2002 - 2012 : les 10 ans de l'UCCSA en chiffres

**18,2 Millions d'euros de subventions pour les collectivités et les associations**

**1,6 Millions d'euros** (dont 938 000€ programmés sur 63 projets) accordés au territoire par le programme LEADER

Plus de **11 Millions d'euros** consommés sur 250 projets grâce aux subventions régionales (FRDL, FRAPP et CRA)

**5,6 Millions d'euros** versés par la CAF de l'Aisne pour les actions inscrites au Contrat Enfance Jeunesse

### Des actions au service du territoire

Plus de **4 000 interventions** du CLIC en faveur des personnes âgées

**7 500 enfants** ont séjourné à la ferme du ru Chailly dans le cadre de 17 classes et 324 ateliers du Patrimoine

Plus de **280 stagiaires BAFA** et de **60 stagiaires BAFD** formés

Plus de **700 jours** d'interventions de la Brigade Verte à l'entretien des espaces publics du territoire

**Réduction des phytosanitaires de 50% à 100%** sur 9 communes volontaires grâce au programme d'accompagnement de l'UCCSA

**68 concerts** durant le Festival Musique en Omois

### Des projets d'avenir pour favoriser l'emploi

#### Engagement sur la transition énergétique

Le Sud de l'Aisne consomme l'équivalent de **2,2 Milliards kWh** par an tous secteurs et énergies confondus.

Objectif national : **-30% de consommation énergétique** grâce au développement des énergies renouvelables et l'utilisation des éco-matériaux

Projet de développement d'une **filère Bois-Energie** (valorisation des ressources forestières du Sud de l'Aisne et de toutes les filières courtes)

Création d'une **Maison du Tourisme**

#### Véloroute Voie Verte

(piste cyclable de 45 km le long de la Marne)

#### Pays d'Art et d'Histoire

(politique d'animation et de valorisation des patrimoines bâti, naturel, et industriel, ainsi que de l'architecture)

**Séminaire sur la Transition Énergétique**  
le 14 mars 2013 à la ferme du ru Chailly, Fossoy  
Venez vous informer !

**Economies d'énergie, énergies renouvelables, bois-énergie, méthanisation...**

## L'UCCSA, 10 ANS DÉJÀ

Le 30 décembre 2012, l'UCCSA a soufflé ses dix bougies. Dix ans d'actions au service du développement local pour les communes et les collectivités du Sud de l'Aisne. L'UCCSA rassemble aujourd'hui les 125 communes qui composent les 5 Communautés de Communes du territoire (Charly-sur-Marne, Château-Thierry, Condé-en-Brie, Fère-en-Tardenois et l'Ourcq et le Clignon). Elle anime depuis 2005 le Pays du Sud de l'Aisne qui œuvre pour le développement durable du territoire.

**2002-2003** : L'Union des Communautés de Communes du Sud de l'Aisne a été créée le 30 décembre 2002 suite à la dissolution du SIDSA (Syndicat Intercommunal de Développement du Sud de l'Aisne) créé en 1986 sous l'impulsion d'André Rossi. Elle fut présidée par Jacques Larangot puis par Renaud Dutreuil et par Jacques Krabal depuis 2007. (cf. Lettre du Pays n°1 - Juin 2010)

La majeure partie des missions du SIDSA a été reprise par l'UCCSA, à savoir : Tourisme et Culture, classes du Patrimoine, Festival Musique en Omois, Enfance-Jeunesse, gestion des subventions régionales, service Brigade Verte, Picardie en Ligne...

**2004** : Le 1er janvier 2004 a été créé le CLIC du Sud de l'Aisne (Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique). Ce service à la population informe, aide et accompagne les personnes de plus de 60 ans afin de mieux vivre leur quotidien (dossier APA, aides financières, amélioration de l'habitat...).



Les premières formations BAF/A/BAFD (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur/Directeur) ont également vu le jour en 2004. Elles favorisent la qualité de l'accueil des enfants et des jeunes en périodes scolaire et extrascolaire.

**2005** : Le Contrat de Pays a été signé entre l'UCCSA, le Conseil général de l'Aisne, le Conseil régional de Picardie et l'Etat le 19 janvier 2005.

La Charte de Pays reprend les grands enjeux du territoire dont le principal projet économique est de faire du Pays le Pôle d'Excellence du Bâtiment Durable. C'est ainsi que Globe 21, association d'entreprises œuvrant pour l'éco-construction, a pu être créée cette même année.



Le Conseil de Développement du Sud de l'Aisne a également vu le jour en 2005. Cette instance de la société civile, présidée par Michel Baroux, est chargée de présenter aux élus du Pays des propositions d'actions de développement économique, social et environnemental. Par exemple, le Conseil de Développement travaille

sur les problématiques de mobilité au travers du covoiturage ainsi que sur la filière Bois-Energie (cf. Lettre du Pays n°4 - Janvier 2012).



**2006** : La Maison de l'Emploi et de la Formation du Sud de l'Aisne est créée le 18 octobre 2006. Ce projet, à l'échelle du Pays, a pour objectif de favoriser le retour à l'emploi, le développement de l'emploi et la création d'entreprise.

**2007** : En partenariat avec le CNFPT (Centre National de la Fonction Publique Territoriale), l'UCCSA met en place des formations spécifiques sur le Sud de l'Aisne pour favoriser l'accès et la proximité de l'offre de formations aux agents du territoire.

**2008** : Pour répondre à la politique de développement des énergies renouvelables et ainsi faire des économies d'énergies, l'UCCSA est la première collectivité du Sud de l'Aisne à se doter de panneaux solaires. Une initiative qui rapporte chaque année entre 2500€ et 3000€ par an.



**2009** : Le 26 novembre 2009, l'UCCSA a signé la première convention de mise en œuvre du programme LEADER avec le Préfet de Région, Michel Delpuech. Ainsi, une enveloppe de plus d'1,6 Millions d'euros de subventions européennes a été attribuée pour financer les projets du territoire en matière de développement durable.



L'année 2009 a également été marquée par les 25 ans du Festival Musique en Omois.

**2010** : Le 31 août 2010, l'UCCSA devient animateur et coordinateur de la charte d'entretien des espaces publics et lance le programme d'accompagnement des communes signataires de la charte.

Le Pays du Sud de l'Aisne s'engage dans un projet ambitieux : l'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) et du Plan Climat-Energie Territorial (PCET). Le projet est actuellement en cours de réalisation et devrait se terminer fin 2013, début 2014. Il a pour but de définir les ambitions du territoire pour les 20 ans à venir (cf. Lettre du Pays n°2 de janvier 2011).



**2012** : L'UCCSA engage l'élaboration d'une étude Trame Verte et Bleue, étude complémentaire au SCoT, visant à protéger la biodiversité du territoire (cf. article ci-contre).

## TRAME VERTE ET BLEUE

### La Trame Verte et Bleue : qu'est ce que c'est ?

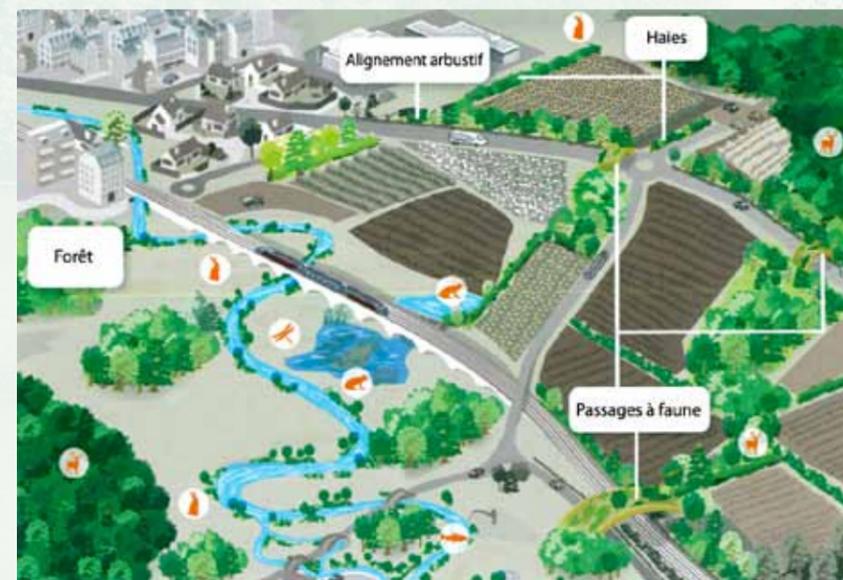
La Trame Verte et Bleue est une démarche qui vise à maintenir et à reconstituer un réseau d'échanges (également appelé continuités écologiques) pour que les espèces animales et végétales puissent assurer leur cycle de vie : alimentation, reproduction, repos, communication, déplacement.

Elle joue un rôle essentiel pour la préservation de la biodiversité, aujourd'hui menacée, en facilitant la circulation des animaux et la dissémination des végétaux et en permettant le bon fonctionnement des milieux naturels.

On distingue une composante verte qui fait référence aux milieux naturels et semi-naturels terrestres (prairies, forêts, espaces verts urbains...) et une composante bleue qui fait référence aux milieux aquatiques et humides (rivières, étangs, zones humides...).

Cette trame joue également d'autres rôles utiles aux Hommes comme :

- la protection des sols : les racines des arbres des ripisylves (ensemble de la végétation présente sur les rives d'un cours d'eau) maintiennent la terre et limitent l'érosion des berges ;
- la lutte contre les inondations : les zones humides sont des éponges, capables de stocker l'eau lors des crues et de la restituer lors de sécheresses ;
- l'amélioration de la qualité des cours d'eau : bandes enherbées, zones humides, bois, etc. filtrent les molécules polluantes contenues dans les eaux pluviales ;
- et bien d'autres rôles encore peuvent leur être attribués !



Exemple d'une Trame Verte et Bleue à l'échelle d'une commune.

D'après «La Trame Verte et Bleue en France Métropolitaine», MEEDDM, Juin 2010

### La démarche de l'UCCSA

Depuis le mois de septembre, l'Union des Communautés de Communes du Sud de l'Aisne (UCCSA) s'est engagée dans l'élaboration d'une Trame Verte et Bleue (TVB) à l'échelle du Pays du Sud de l'Aisne.

En effet, la TVB est l'un des engagements phares du Grenelle de l'environnement. Il la définit comme un outil d'aménagement du territoire dont l'objectif est de stopper l'érosion de la biodiversité.

### La TVB en pratique : Le crapauduc de Beuvardes

Une forte mortalité des amphibiens (crapauds, tritons...) avait été constatée sur la D85 près de l'étang de la Logette à Beuvardes. A la sortie de l'hivernation, les amphibiens partent de la forêt pour aller se reproduire dans l'étang. La route passe

entre la forêt et l'étang. Elle représente un obstacle infranchissable pour les amphibiens et donc une rupture de la continuité écologique. Si rien n'est fait, certaines espèces peuvent être amenées à disparaître.

Pour remédier à ce problème, le Conservatoire d'Espaces Naturels de Picardie met en place chaque année un crapauduc temporaire. Les amphibiens sont récupérés grâce à des seaux et transportés jusqu'à l'étang. L'an dernier, environ 10 000 amphibiens ont ainsi pu être sauvés.

Les objectifs de l'étude menée par l'UCCSA sont de définir la Trame Verte et Bleue du Pays du Sud de l'Aisne, les pressions ou les menaces qui peuvent s'exercer sur elle et comment la protéger.



Grenouille rousse

### La biodiversité est partout :

On la trouve dans les milieux naturels exceptionnels, mais elle nous entoure aussi au quotidien, au fond du jardin, dans les champs, les parcs, au bord des routes. La Trame Verte et Bleue s'intéresse à TOUTE cette biodiversité.



Corridor écologique linéaire

### La biodiversité est un capital naturel menacé :

- la fragmentation et la destruction des milieux naturels : urbanisation croissante, culture intensive, infrastructures de transports... ;
- les pollutions de l'eau, des sols et de l'air ;
- l'introduction d'espèces exotiques envahissantes (vison d'Amérique, buddleia, renouée du Japon, jussie...);
- le changement climatique qui peut s'ajouter aux autres causes ou les aggraver.

### Une dynamique collective à différents niveaux :

La Trame Verte et Bleue s'appuie sur la participation de l'ensemble des citoyens, chacun à son niveau (État, élu, chef d'entreprise, membre associatif, particulier...), en ville comme à la campagne.

Chacun peut contribuer à préserver et remettre en bon état des continuités écologiques.

### Pour aller plus loin :

Centre de ressources national sur la Trame verte et bleue :

[www.trameverteetbleue.fr](http://www.trameverteetbleue.fr)

La Trame Verte et Bleue en Picardie : [tvb-picardie.fr](http://tvb-picardie.fr)

Grenelle de l'Environnement : [www.legrenelle-environnement.fr](http://www.legrenelle-environnement.fr)

Conservatoire d'Espaces Naturels de Picardie : [www.conservatoire.picardie.org/](http://www.conservatoire.picardie.org/)